

AFFAIRE N° 29 -4 Demande de bourse en faveur de Jeanne SAUTRON, formulée par
Mme CLAIRIERTEAU Comptant.

LE MIRE : Les renseignements recueillis sont bons. Il s'agit de la petite-fille
de Mme CLAIRIERTEAU, qui est entièrement à sa charge depuis la mort de ses parents.

Albius le 10 Novembre 1962
le refel
Agnes Ferreau Fradet

A adopté à l'unanimité.

x x